



Remplacement d'operateur en industrie

Par **brunodalo**, le **22/05/2012** à **21:06**

Bonjour,
je désirerais savoir si un employeur peut obliger un ouvrier a remplacer une personne "
absente pour congé ou autre" ayant une fonction supérieur et d'un coefficient supérieur

Par **pat76**, le **23/05/2012** à **16:11**

Bonjour

Oui, en faisant un avenant au contrat si la fonction que l'on demande au salarié d'occuper, en remplacement du salarié absent n'est pas celle de stipulée dans son contrat de travail et en lui donnant, pendant le temps du remplacement, un salaire équivalent à celui de la personne remplacée.